



Ad. E.

Me Viateur Bergeron, c.r., Ad. E.
Bergeron, Gaudreau, Laporte
Gatineau

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

M. le bâtonnier Viateur Bergeron est docteur en droit, avocat, professeur, arbitre en droit du travail, médiateur et homme d'affaires. Il a plaidé devant les différentes Cours du Québec et la Cour suprême du Canada.

CONTRIBUTION

Bâtonnier de Hull, puis bâtonnier du Québec (1977-1978), Me Bergeron a été membre de plusieurs comités du Barreau du Québec. ● Il a été doyen de la Section de droit civil de la Faculté de droit à l'Université d'Ottawa par intérim pendant un an. ● Il a présidé, entre autres, la Division du Québec de l'Association du Barreau canadien, le Conseil interprofessionnel du Québec, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Outaouais. ● Il est actuellement président de l'Association des professeurs retraités de l'Université d'Ottawa et de Dialogue Canada-Éducation, Communication, Participation. Il a été membre du Conseil d'administration de la Société d'assurance-dépôts du Canada. Il a effectué une mission au Rwanda à titre de consultant pour la Banque Mondiale, puis au Vietnam comme expert en procédure pour le Centre parlementaire. ● Il a rédigé divers ouvrages destinés notamment à la formation professionnelle des avocats. Il est l'auteur du livre *L'attribution d'une protection légale aux malades mentaux*.

RAYONNEMENT

Il a prononcé des conférences et écrit de nombreuses chroniques sur le droit, le monde professionnel, les affaires et l'économie en plus de participer à des émissions de télévision et de radio. En 1992, il a reçu la Médaille du 125^e anniversaire de la Confédération du Canada, le Mérite du Barreau de Hull en 1995, puis la Médaille de l'Association du Barreau canadien, division Québec, en 1996. Chercheur et écrivain, il est membre, entre autres, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois.